



LEXY



notre ville

Bulletin Municipal de la Commune de Lexy . Juillet 2014



Chères Lexéennes, Chers Lexéens,

Les élections municipales de mars dernier sont déjà bien loin.

Tous les élus de la liste de Défense des Intérêts Communaux que je conduisais s'associent à moi pour vous remercier de la très large confiance que vous nous avez alors accordée.

Elus qui se sont très rapidement mis au travail en préparant puis votant les budgets 2014.

Budgets marqués par la baisse des subventions et baisse des crédits décidées par le Gouvernement.

Mais budgets malgré tout toujours équilibrés grâce à nos efforts de bonne gestion.

Budgets qui se traduiront pour vous par aucune hausse des impôts, une stabilité du prix de

l'assainissement et une nouvelle baisse du prix du m³ d'eau.

Budgets enfin qui se traduiront pour la ville par près d'un million d'euros encore de travaux d'investissement pour bien entretenir notre patrimoine et toujours améliorer notre qualité de vie; travaux, précisons-le, totalement financés sur fonds propres.

Vos élus viennent aussi d'aborder avec leurs partenaires – enseignants et représentants des parents d'élèves en particulier – la réforme des rythmes scolaires qui, je le rappelle, nous est imposée par le Gouvernement ; réforme contre laquelle nous sommes mais réforme maintenue par le nouveau Ministre de l'Éducation Nationale et réforme qui sera donc appliquée à toutes les communes de France à la rentrée 2014.

Nous reviendrons dans un prochain bulletin sur les modalités pratiques que nous sommes en train de préparer.

Mais, sur le fond, sachez que nous avons fait le choix d'apporter une certaine plus-value aux enfants lors des « temps libres » gérés par la commune.

Plus-value qui aura bien sûr un certain coût. Mais la qualité de la formation de nos enfants a-t-elle un prix ?

Je reste persuadé que non car l'investissement d'aujourd'hui fait la force des femmes et des hommes de demain et s'amortit après-demain.

Gérard ALLIERI



Vie économique

Malgré le contexte économique particulièrement difficile en ce moment, nous continuons à développer notre partenariat avec celles et ceux qui osent croire en l'avenir du Pays-Haut.

Ainsi, plusieurs permis sont en ce moment à l'instruction au niveau de notre direction technique et, en particulier, celui concernant la reprise de l'ex-magasin Intersport aux Maragolles.

Ce site en friche depuis longtemps va ainsi être entièrement remodelé par la volonté forte affichée par un repreneur local que nous soutenons bien évidemment.

Premiers travaux prévus à l'automne. Nous en reparlerons...

Autre gros dossier à l'étude, celui bien sûr du centre commercial LECLERC. Tous les recours contre le projet ayant été rejetés, la voie est libre pour préparer maintenant le dossier du permis de construire. Les contacts se multiplient entre tous les partenaires pour déposer ce fameux permis fin juillet.

Permis lourd, très lourd, nécessitant plusieurs études complémentaires mais nous allons le sortir, aidés que nous sommes par nos techniciens locaux qui ont toute la capacité pour parler d'égal à égal avec les porteurs du projet et l'ensemble des administrations concernées. Là aussi, nous avançons...



Haut débit

Au cœur du programme électoral, le dossier haut débit visant à offrir une meilleure connexion internet à tous les habitants et entreprises de la commune avance.

A ce jour, le dossier technique est prêt et une demande de subvention est en cours. La réponse devrait être connue dans les prochaines semaines.

Une page « Haut débit » a été mise en place sur le site Lexy.fr pour vous permettre de suivre l'évolution du dossier en temps réel.

Un point sur les travaux en cours

Parc Municipal

Le City Stade a été mis à disposition de nos jeunes. Afin de sécuriser le secteur, la clôture manquante le long du chemin piéton a été remplacée et le renforcement de la Vidéo Surveillance est en cours.

Rue Maréchal Foch

Les travaux de sécurisation de l'entrée d'Agglomération sont terminés. Ils se sont accompagnés de travaux qualitatifs au niveau des espaces verts, parés de pavés granit sur les trottoirs, enfouissement des réseaux et amélioration de la sécurité en entrée de ville par l'aménagement d'un carrefour à feux tricolores.

Zone des Quémènes

La commune a vendu la dernière parcelle à la Sté «Bois du Pays Haut». Des travaux de viabilisation, mis en attente depuis 2007, vont être réalisés cette année pour accueillir les nouvelles entreprises.

Vidéo surveillance

Renouvellement des enregistreurs au niveau de la Mairie et de la rue du Maréchal Foch.

Terrains de Tennis

Réfection des courts de tennis extérieurs créés il y a 25 ans. Les travaux consistent à renouveler la surface de jeux ainsi que la clôture.

Voirie

De gros travaux d'entretien, rue du Maréchal Joffre, axe très fréquenté par les poids lourds, avec les dernières technologies de réhabilitation des surfaces de roulement. Réalisation également de pontage de fissures et de reprises localisées afin d'améliorer l'étanchéité des voiries dans diverses rues.

Ces travaux sont réalisés dans le but de préserver les couches de roulement afin de retarder la réfection totale des routes de la commune.

Assainissement des eaux pluviales

Au vu de la mise en charge de nos réseaux d'assainissement pluvial, une étude importante est en cours pour définir le type de travaux à programmer pour pallier aux problèmes de débordement en cas d'orage.



Le city-stade opérationnel



Depuis quelques semaines, le city-stade intégré dans l'environnement du parc municipal a été livré aux jeunes lexéens. Il reste quelques aménagements externes à réaliser (espaces verts, mise en place de bancs, pose de poubelles) pour donner un cachet supplémentaire à cette superbe réalisation.

Un panneau de réglementation indique les différentes informations et conditions d'utilisation.

La clôture de la partie supérieure du parc a été remplacée afin de sécuriser au maximum cet espace de jeux.

Le city-stade a déjà eu le temps d'être adopté par les jeunes de notre commune et c'est avec satisfaction que l'on y constate une importante fréquentation.

Celui-ci sera également utilisé par les différents établissements scolaires communaux suivant des créneaux définis à partir de la rentrée prochaine.

Une journée inaugurale rassemblant nos jeunes sportifs sera organisée prochainement.



Mairie de Lexy
2b rue de Longwy
54720 LEXY
Tél. : 03 82 23 31 09
Fax : 03 82 23 55 84
commune.de.lexy@mairielexy.fr

Ouverture au public
Lundi, mercredi, vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mardi et jeudi de 13h30 à 17h00

La commune de LEXY fait partie de
la Communauté de Communes de
l'Agglomération de LONGWY
(CCAL)

Ville placée sous vidéo
surveillance

La commune de Lexy s'engage dans une démarche écologique en imprimant désormais votre bulletin municipal sur un papier 100% recyclé.



Suite aux élections du 23 Mars 2014, un nouveau Conseil Municipal a été élu.

Maire

Monsieur Gérard ALLIERI - Maire, délégué communautaire*

Adjoint

Monsieur Christian BASSO (1er Adjoint, délégué communautaire*), Madame Sylviane HENRY (2ème Adjointe), Monsieur Christian LENOBLE (3ème Adjoint), Madame Ghislaine FERNANDEZ-AUBERTOT (4ème Adjointe), Monsieur Lucien PESCE (5ème Adjoint)

Conseiller délégué

Monsieur Jean-Pierre AUBERT

Conseillers municipaux

Pascale THIERRY (déléguée communautaire*), Véronique CRIDEL, Sylvie BERTRAND, David KULESZA, Yvan LAPUH, Josette LIGI, Guy NEUMANN, Marie-Léocadie RIQUET, Marie-Pierre GRANDMOUGIN, Robert SAUVLET, Emmanuelle LECHERF-BRAUN, Christian SIBELLA, Bénédicte LECOMTE, Cyril BERTRAND, Martine USELDINGER, Frédéric PERREY

* Délégués représentants la commune de Lexy à la C.C.A.L.

Différentes Commissions Municipales ont été mises en place :

Finances

M. BASSO Christian, Vice-Président
Membres : MM. BERTRAND - SIBELLA - SAUVLET
Mme THIERRY

Economie

M. ALLIERI Gérard, Président
Membres : MM. AUBERT - LAPUH - BERTRAND - SIBELLA - SAUVLET
Mme CRIDEL

Enfance - Adolescence

Mme HENRY Sylviane, Vice-Présidente
Membres : MM. KULESZA
Mmes FERNANDEZ-AUBERTOT - LIGI - RIQUET - LECOMTE - GRANDMOUGIN - LECHERF-BRAUN

Travaux commune - Eau - Assainissement

M. KULESZA David, Vice-Président
Membres : MM. AUBERT - NEUMANN - SIBELLA

S.C.O.T. - P.L.U.

M. ALLIERI Gérard, Président
Membres : MM. AUBERT - LAPUH - KULESZA - SIBELLA - NEUMANN

Affaires scolaires - Rythmes scolaires

Mme FERNANDEZ-AUBERTOT, Vice-Présidente
Membres : Mmes LIGI - RIQUET - LECHERF-BRAUN

Information - Communication - Internet

M. BERTRAND Cyril, Vice-Président
Membres : MM. NEUMANN - PERREY
Mme CRIDEL

Affaires culturelles - Fêtes - Loisirs

M. AUBERT Jean-Pierre, Vice-Président
Membres : M. LAPUH
Mmes LIGI - THIERRY - USELDINGER

Vie associative

M. LAPUH Yvan, Vice-Président
Membres : MM. AUBERT - SAUVLET
Mmes FERNANDEZ-AUBERTOT - THIERRY - LECOMTE

Cadre de vie - Environnement

M. PESCE Lucien, Vice-Président
Membres : M. NEUMANN
Mmes CRIDEL - THIERRY - BERTRAND - USELDINGER - LECOMTE

Circulation - Sécurité

M. PESCE Lucien, Vice-Président
Membres : MM. KULESZA - SIBELLA
Mmes LECHERF-BRAUN - GRANDMOUGIN

Sports

M. PESCE Lucien, Vice-Président
Adjointe : Mme FERNANDEZ-AUBERTOT
Membres : MM. SAUVLET - PERREY - KULESZA
Mme THIERRY

Bibliothèque

M. SAUVLET Robert, Vice-Président
Membre : Mme THIERRY

Bois

M. NEUMANN Guy, Vice-Président
Membres : MM. KULESZA - LENOBLE

Fleurissement : LEXY ville souriante

Depuis quelques semaines, parterres, massifs et suspensions font l'objet de la plus grande attention de la part du personnel communal.

Après la période de plantation, les agents municipaux sont mobilisés pour apporter leur savoir-faire afin de favoriser l'éclosion de toutes ces fleurs, vivaces et graminées qui vont donner une parure multicolore, odorante et la rendre plus accueillante.

En quête permanente des plus belles espèces, le choix de concilier esthétique, originalité et résistance reste toujours une priorité pour assurer et pérenniser l'obtention du label 2ème fleur des villes et villages fleuris acquis l'année passée.

Parmi les cléomes, cosmos, agératums, surfinias et autres, l'année 2014 sera celle des géraniums.

En effet, la multiplicité de variétés qu'offre cette fleur va permettre d'embellir de différentes façons une grande partie de nos points fleuris.

Les jachères de fleurs naturelles de couleurs mixtes seront étendues à de nouvelles réalisations, à l'entrée de ville nouvellement aménagée rue Joffre (elles seront remplacées par des roses à l'automne) à l'école maternelle où les enfants pourront en faire de jolis bouquets.

Un petit jardin potager ainsi qu'un bac d'aromates viendront créer la curiosité et l'apprentissage de la plantation de ces bambins. Un hôtel à insectes et des nichoirs à oiseaux ont été confectionnés par les agents communaux et seront installés dans les enceintes des écoles maternelle et Jean Macé.

L'entrée du lotissement « Blanche-Pierre » par la rue G. de Genes sera aménagée par deux parterres de fleurs et d'arbustes et des vasques fleuries viendront rendre le centre-ville plus attrayant.

Toutes ces actions nécessitent une application permanente du personnel municipal.

Le nettoyage, l'entretien, le désherbage manuel ou par brûlage, l'arrosage, la propreté et la tonte des espaces verts feront partie des principales missions de ces mois d'été en respectant les engagements écologiques, la biodiversité et les différentes mesures du développement durable.



A savoir...



Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, etc. ... ne peuvent être effectués que les jours ouvrables :

En semaine : de 8h à 20h
Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Toutes les réglementations sur Lexy.fr

Plan National Canicule Recensement des personnes vulnérables

Depuis 2004, il appartient aux maires de recenser les personnes vulnérables, c'est-à-dire les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à domicile.

Il est nécessaire de mettre régulièrement à jour le registre communal. C'est pourquoi les personnes de LEXY qui le souhaitent peuvent s'inscrire en Mairie (Tél. 03.82.23.31.09) pour figurer sur ce fichier utilisé en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

A vendre Souvenirs de Lexy

1 cd regroupant 400 photos sur LEXY est disponible au prix de 5 euros chez DENIS ANDRIN 29 rue de LORRAINE ; tél: 03 82 24 16 24 .

Le livre « LEXY 2000 ans d'histoire » est disponible en MAIRIE au prix de 45 euros .

Bibliothèque

Vous êtes bibliophile, vous voulez compulsier un livre, redécouvrir le goût de la lecture, la Bibliothèque Municipale, sise au Centre Socio-Culturel, vous accueille les jours suivants :

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 9 h. à 12 h. - 14 h. à 18 h.
Samedi : 14 h. à 18 h.
Tél. 03.82.25.17.88

Plus de 12400 livres – dont 6600 pour enfants (en majorité des bandes dessinées) sont libres d'accès.

En 2013, notre Bibliothèque s'est enrichie de 798 nouveaux livres – dont 482 pour enfants.

A l'heure actuelle, le nombre d'inscrits qui la fréquentent régulièrement est de 217 personnes.

Madame Plader, notre bibliothécaire, est à votre disposition pour tout renseignement, notamment pour vous conseiller dans le choix de vos livres – romans littéraires, régionaux, policiers, historiques, lecture enfantine.

L'abonnement annuel est de 8.50 € pour les adultes – à partir de 15 ans – et 4.50 € pour les enfants.

Nous vous attendons ; votre visite nous fera plaisir ...

Lexy.fr

Le site Lexy.fr ouvert depuis Janvier 2012 est devenu un incontournable d'internautes Lexéens. Chaque mois, plus d'un millier d'internautes profitent des nombreuses informations du site de la commune.

De l'économie aux manifestations en passant par les associations, la réglementation communale ou les formulaires d'inscription pour les activités scolaires ou extrascolaires, toute l'actualité de Lexy s'y trouve.

Vie associative

Le bénévolat associatif lexéen valorisé par la fédération française des médaillés de la jeunesse et des sports.



La municipalité a tenu à rendre hommage et mettre à l'honneur trois membres d'associations locales lors d'une réception au foyer municipal en présence des représentants de l'antenne des médaillés de la jeunesse et des sports du pays de Longwy et de leur présidente Mme Janine WRONA, de Mr Michel KEFF, président du district de football du pays-haut et vice-président de la ligue de Lorraine, les représentants des différentes associations locales ainsi que plusieurs membres médaillés jeunesse et sport du pays-haut.

C'est entourés de leur famille et amis que M. Erasmo STEFANELLI, ex. président membre honoraire actif de l'US LEXY football, Mme Delphine SCHROEDER présidente de l'école de danse et M. Florian BARALDO membre sportif et administratif de LEXY tennis ont été reçus officiellement par les membres du conseil municipal suite aux différentes distinctions nationales qui leur ont été décernées par le ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Erasmo STEFANELLI, au titre de la promotion du 14 juillet 2013 s'est vu décerner la médaille d'or par Mme Valérie FOURNEYRON, ministre de la jeunesse et des sports, attribution de la plus haute distinction en matière sportive. Delphine SCHROEDER, au titre de la promotion du 1er janvier 2014 s'est vue décerner la médaille de bronze par Mr Raphael BARTOLT, préfet de Meurthe et Moselle.

Florian BARALDO s'est vu décerner le prix et le trophée du jeune bénévole également par Mr Raphael BARTOLT.

Erasmo STEFANELLI, figure emblématique du foot lexéen, après avoir reçu la médaille d'argent en 2005 se voit aujourd'hui attribuer la récompense suprême de cette même fédération. Une confirmation des valeurs que possède ce fidèle serviteur du club local, homme de terrain, passionné et dévoué sans limite à la cause de la jeunesse du foot lexéen.

Delphine PESCE, a pratiqué la danse de l'âge de 6 ans à 22 ans puis prend en charge

l'encadrement sportif de l'école pour ensuite s'occuper de la partie administrative et prendre la présidence depuis maintenant 10 ans.

Florian BARALDO, est membre du club LEXY tennis depuis l'âge de 6 ans. Sérieux dynamique, motivé rentre dans le comité et prend en charge le secrétariat. Cela fait maintenant 17 ans qu'il reste fidèle au club.

Deux médailles, un trophée. Trois générations différentes... le travail réalisé, le présent et l'avenir.

Merci pour toutes ces qualités mises bénévolement et généreusement au service de la jeunesse de notre commune. Vous pouvez être fier de vos distinctions, ce n'est que juste récompense. A travers ces attributions, c'est le monde associatif local qui sort grandi par votre exemplaire engagement et dévouement dans le bénévolat et fait rejaillir une fierté sur notre ville et le mouvement sportif lexéen.

Manifestations et cérémonies 2014

Dimanche 13 juillet 2014
à 11 heures : Fête nationale

Jeudi 24 juillet 2014
à 20 heures 30 – Salle des sports :
Spectacle « Sourire d'Ukraine »

Dimanche 07 septembre 2014 :
Centenaire du 22 août 2014

Du samedi 13 au lundi 15
septembre 2014 :
Fête Patronale

Samedi 27 et dimanche 28
septembre 2014 – Garage Citroën :
Salon du mariage

Mardi 11 novembre 2014 :
Armistice 1918

Samedi 15 et dimanche 16
novembre 2014 - Salle des sports :
Festival « Euro-BD »

Des steppes d'Europe centrale, les prestigieuses écoles d'Ukraine sont de retour !

La ville de LEXY, en partenariat avec l'association Liouba Lorr'Ukraine, vous présente cette année encore le fabuleux spectacle « Sourires d'Ukraine », une occasion unique de savourer deux heures de musique, danse, chant et art du cirque, mêlant folklore d'Europe centrale et modernité, pour le plus grand plaisir, et même l'émerveillement, d'un public toujours plus nombreux. VESNIANKA, YAGIDKI et FIESTA, les fabuleuses écoles de danse et d'art du cirque, seront à Lexy cet été.

Jeudi 24 Juillet à 20h30
Salle des sports
Entrée libre



La commune de Lexy vous souhaite de bonnes vacances